

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquante-troisième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 27 janvier 2010, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Création du cours *La protection des droits de la personne : perspectives comparatives et coopération* - JUR3050;

Résolution CFSPD-2009-2010-432

ATTENDU le dépôt de la fiche de présentation du cours *La protection des droits de la personne : perspectives comparatives et coopération* - JUR3050;

ATTENDU la résolution BRIDI-26-11-09-2.1 du Comité de programme du baccalauréat en relations internationales et droit international;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Roch, appuyé par madame Louise Champagne, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la création du cours *La protection des droits de la personne: perspectives comparatives et coopération* - JUR3050;

ET ACHEMINE les documents au vice-rectorat à la Vie académique et au Bureau de l'enseignement et des programmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal le 28 janvier 2010

René Côté
Doyen